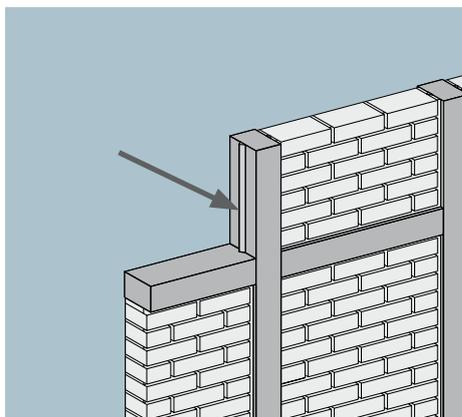


Lattes triangulaires

Art. 00.050, 00.051

- Cotes de section optimales
- Résistant aux intempéries
- **Mélèze** : Flexible, facile à pointer
- **Chêne** : Particulièrement adapté aux monuments historiques



Lattes en bois de mélèze ou chêne pour les raccords entre la maçonnerie et les poutres des colombages. La section est suffisamment souple et adaptable, même pour les poutres anciennes irrégulières. La hauteur correspond à l'épaisseur du joint de mortier d'argile en limite de compartiment. Le bois de mélèze est robuste, résistant et facile à pointer. Les lattes triangulaires en chêne sont très respectueuses du patrimoine pour les maisons à colombages en chêne.

Lattes triangulaires

Art. 00.050 , 00.051

Domaine d'application Lattes en bois de mélèze (CLAYTEC 00.050) ou de chêne (CLAYTEC 00.051) résistant pour la restauration des colombages et des bâtiments classés.

Caractéristiques Bois de cœur à section triangulaire à angle droit, brut de scierie.

00.050 mélèze : Longueur de côté env. 17 mm, base env. 24 mm, hauteur (dans le joint) env. 10 mm.

00.051 chêne : Longueur de côté env. 19 mm, base env. 26 mm, hauteur (dans le joint) env. 12 mm.

Conditionnement Par bottes de 12 pièces. Longueur 2,0 m (aussi par sections de 1,0 m)

Stockage Stocker au sec et à l'air, pas sous un film. Lors du transport et du stockage, protéger le produit de l'humidité et de la condensation.

Besoins en matériau Par palette de briques d'argile allégées au format normal NF env. 1 botte. Les besoins peuvent varier fortement en fonction des formes et tailles des compartiments.

Mise en œuvre Les lattes triangulaires servent à renforcer le raccord mécanique entre le colombage et le remplissage des compartiments.

Elles sont fixées au minimum sur deux côtés opposés à l'aide de pointes ou de vis en acier inox dans les flancs des poutres, à une distance suffisamment rapprochée. Les axes des lattes doivent être centrées approximativement par rapport à l'épaisseur de la maçonnerie des compartiments, à env. 7-8 cm de la surface affleurante des poutres.

Consignes de mise en œuvre, voir :

